



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Date de l'annonce publique de la séance:

19.11.2015

Date de la convocation des conseillers:

19.11.2015

point de l'ordre du jour:

2A16

Délibération du Conseil Communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette

Séance publique du 27 novembre 2015

Présents: Spautz, bourgmestre, Kox, Hinterscheid, Codello, échevins, Knaff, Hildgen, Zwally, Wohlfarth, Weidig, Bofferding, Hansen, Bernard, Freis, Mischo, Biltgen, Majerus, conseillers Espen, secrétaire général

Absents: Tonnar, échevin, Maroldt, Kersch, conseillers

Le Conseil Communal;

Objet: Devis – Rue J. l'Aveugle - éclairage public - renouvellement
(Art. 4/640/222100/16308)

Considérant que le montant du devis à soumettre au conseil communal s'élève à 50.000,00 €;

Considérant que la société SUDSTROUM entamera des travaux de terrassement pour le renouvellement du réseau électrique dans la rue précitée en 2016;

Considérant que le service de l'éclairage public profitera de l'occasion pour y renouveler les ouvrages de l'éclairage public qui se trouvent dans un mauvais état;

Sur la proposition du collègue des bourgmestre et échevins, et après en avoir délibéré conformément à la loi,

approuve
par 10 voix oui, 2 voix non et 4 abstentions

le devis de 50.000,00 € concernant le renouvellement de l'éclairage public dans la rue J. l'Aveugle.

En séance

Esch-sur-Alzette, le 10.12.2015
Pour expédition conforme,
Le secrétaire général

Suivent les signatures

La bourgmestre

Date qu'en tête